

# Conseil en bref



DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

## Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 16 septembre 2025

### Administration générale

#### Dénonciation – Report d'octroi d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De dénoncer le report du financement du projet d'agrandissement du siège social de la MRC dans le cadre du programme PRACIM, ainsi que de tout autre projet reporté dans les mêmes circonstances;
  - De demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de rétablir la réalisation du projet pour l'année financière 2025-2026 ;
  - De demander une bonification du montant de la subvention si le projet est réalisé ultérieurement, afin de refléter les hausses de coûts engendrées par ce report ;
  - De transmettre copie de la présente résolution à l'ensemble des MRC du Québec pour appui, aux municipalités locales de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu'au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière.

#### Entérinement - mandat supplémentaire – services professionnels pour la conception d'un système de traitement des eaux de ruissellement – Complexe environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - D'entériner le mandat supplémentaire pour le contrat 231102 « Amélioration du système de traitement des eaux de l'Écocentre Nord » à la firme Eureka Environnement, pour un montant supplémentaire de 13 290 \$, portant le total du mandat à 51 190 \$;
  - De financer cette dépense avec le fonds de roulement de la MRC.

#### Autorisation - Radiation des comptes à recevoir – Territoires non-organisés

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau à radier tous les comptes en souffrance de plus de trois ans dans les TNOs pour un montant total de 4 517.09 \$, comme prévoit la politique de recouvrement et de radiation des créances de la MRCVG.

#### Contribution financière – Évènement organisé par la Fondation Bührle

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de contribuer à un montant de 1 200 \$ dans le cadre du plan de financement présenté par la Fondation Bührle pour la tenue d'un évènement cadrant dans la mission de la Fondation et de prendre cette somme à même le budget « Évènements spéciaux » de la MRC.

#### Contribution financière – Maison de soins palliatifs de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de contribuer financièrement à un montant de 2 000 \$ pour le projet d'établissement d'une Maison de soins palliatifs sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau et de prendre cette somme à même le Fonds de développement régional.

#### Contribution financière – Activité Rendez-Vous Aérien – Régie intermunicipale de l'Aéroport de Maniwaki Haute-Gatineau (RIAM)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de contribuer à une somme de 500 \$ dans le cadre de l'Activité Rendez-Vous Aérien organisé par la RIAM et de puiser cette somme à même le budget « Évènements spéciaux » de la MRC.

### **Conseil**

#### Opposition au Projet de Loi 106 nuisant au recrutement et à la rétention des médecins de famille pratiquant dans la région de l'Outaouais

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - D'exprimer son opposition au projet de loi n° 106 qui nuit à la rétention et au recrutement des médecins de famille, particulièrement dans les régions périphériques comme l'Outaouais et particulièrement dans la Vallée-de-la-Gatineau;
  - De demander au gouvernement du Québec de retirer le Projet de loi 106 et de changer d'approche avec les médecins, de privilégier la négociation et au besoin l'arbitrage pour éviter de perdre inutilement des médecins à court terme et de mettre en place des mesures incitatives et adaptées aux réalités régionales;
  - De réitérer l'importance d'assurer un accès équitable et de qualité aux soins de santé de première ligne pour l'ensemble de la population de l'Outaouais, dans le respect des particularités géographiques et démographiques de la région;
  - De transmettre une copie de la présente résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux, au premier ministre du Québec, à M. Robert Bussières, ainsi qu'aux municipalités locales afin de solliciter leur appui, ainsi qu'à toutes les MRC du Québec.

Autorisation – Signature de la convention de subvention « Réseau accès PME pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises » - Accès Entreprise Québec

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer la convention de subvention « Réseau Accès PMR pour le renforcement de l'accompagnement des entreprises », avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Appui à l'ajout de ressources ambulancières dans les zones à risque de l'Outaouais

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer les demandes de la Conférence des préfets de l'Outaouais dans sa résolution CPO-2025-08-000, soit :
  - L'analyse de la desserte ambulancière effectuée par les instances régionales;
  - Les mesures visant à bonifier l'offre de services préhospitaliers d'urgence;
  - L'ajout de 36 heures par jour dans la zone Gatineau-Métro;
  - La conversion des horaires de faction dans les secteurs de Masham, Fort-Coulonge, Chapeau et Notre-Dame-du-Laus;

Et d'ajouter la demande suivante :

- L'ajout d'une ressource et d'un véhicule additionnel dans la Ville de Gracefield.
- Il est également résolu que la présente résolution soit transmise au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, au CISSS de l'Outaouais, ainsi qu'aux députés de la région afin de solliciter leur appui et une mise en œuvre rapide des mesures recommandées.

Octroi de mandat à la direction générale – Poursuite des démarches dans le cadre des revendications entourant la prestation de services par Services Québec et dépôt au programme « Initiative en soutien aux MRC dévitalisées »

- Il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - S'assure que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau soit l'organisme porteur (intervenant externe) du projet à être subventionné par ce programme à même le territoire de la MRCVG, considérant la maîtrise du dossier d'employabilité sur le territoire, sa connaissance de la réalité terrain et l'état d'avancement du projet à être déposé;
  - Mandate la direction générale de la MRCVG à tout mettre en œuvre afin de finaliser le projet et procéder à son dépôt d'ici février 2026.

Demande au CISSS de l'Outaouais – Adaptation des devis d'appel d'offres pour le transport adapté afin que les spécifications répondent aux besoins des régions visées

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander formellement au CISSS de l'Outaouais d'adapter les devis d'appel d'offres pour le transport adapté afin que les spécifications techniques tiennent compte des réalités et capacités des fournisseurs en région éloignée, comme la Vallée-de-la-Gatineau, dans un objectif de maintien des services essentiels pour la population.

**Demande au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques  
– Report des démarches de concertation locales dans le cadre de la création d'aires protégées en territoire public pour la région administrative de l'Outaouais**

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) de reporter le début des démarches de concertation locales liées à la création d'aires protégées en territoire public pour la région de l'Outaouais à une date postérieure à la fin de la période électorale municipale, soit après le 2 novembre 2025.

**Appui – Projet de biomasse de la communauté de Lac-Barrière**

- Il est résolu unanimement que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau:
  - Appui la réalisation et l'implantation du projet de biomasse initié par la Communauté de Lac Barrière assurant ainsi une autonomie énergétique aux habitants de la Communauté;
  - Demande au ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuits Monsieur Ian Lafrenière, de soutenir les démarches entreprises par la Communauté et d'assurer la réalisation du projet en étroite collaboration avec la Communauté.

**Gestion financière et administrative**

**Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 28 août au 16 septembre 2025**

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques MRC pour la période du 28 août au 16 septembre 2025, totalisant un montant de 848 827,83 \$.

**Prélèvements bancaires – MRC – Période du 28 août au 16 septembre 2025**

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des prélèvements bancaires pour la période du 28 août au 16 septembre 2025 totalisant un montant de 331 932,63 \$.

**Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 16 septembre 2025**

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 16 septembre 2025 totalisant un montant de 157 131,55 \$.

**Adoption de la liste des comptes fournisseurs des TNO au 16 septembre 2025**

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, la liste des comptes fournisseurs des TNO au 16 septembre 2025 totalisant un montant de 17 648,94 \$.

## **Sécurité**

### Adoption – Rapport annuel d'activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le rapport annuel d'activités du comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 tel que présenté, et demande à la direction générale de la MRC de transmettre copie de ce rapport au ministère de la Sécurité publique.

## **Hygiène du milieu et environnement**

### Autorisation – signature d'un avenant à l'entente inter-MRC entre la MRCVG et la MRC des Collines-de-l'Outaouais (MRCCO) pour le traitement par compostage de matières organiques issues d'une collecte de troisième voie

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, ainsi que Mme Chantal Lamarche, préfète, à signer l'avenant à l'entente intervenue entre la MRCVG et la MRCCO pour le traitement par compostage de matières organiques issues d'une collecte de troisième voie, afin d'y intégrer les matières organiques de la municipalité de Bowman.

### Modification de la grille tarifaire – Écocentre Nord et Écocentre Sud de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de modifier la grille tarifaire de l'Écocentre Sud et de l'Écocentre Nord de la MRC afin d'y apporter les changements suivants :
  - Une hausse du tarif pour les matériaux de construction, de rénovation et de démolition (CRD), à 210 \$ / tonne;
  - Une hausse du tarif pour les déchets, les gros déchets et les très gros déchets à 235 \$ / tonne.

## **Protection de l'environnement**

### Adoption - Détermination des actions à réaliser au Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) en 2025-2026

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la mise en œuvre des trois (3) actions suivantes pour réalisation en 2025-2026:
  - Réviser le dépliant portant sur l'importance de la protection des bandes riveraines en y ajoutant un passage sur les milieux humides;
  - Réaliser un dépliant pour sensibiliser les gens aux avantages de la protection des MHH;
  - Former les inspecteurs municipaux sur les lois encadrant les milieux humides et hydriques afin qu'ils puissent aisément sensibiliser les citoyens, lors de l'émission de permis par exemple (début de la mise en œuvre à la fin mars / début avril 2026, avec échelonnement à la planification 2026-2027).

- Il est également résolu d'autoriser la MRC à entamer une recherche de prix afin de trouver des expertises environnementales externes qui pourront produire un ou plusieurs des éléments mentionnés ci-dessus, le financement de ces activités provenant directement de la subvention octroyée par le MELCCFP précisée ci-dessus.

## Aménagement et développement du territoire

### Appui à la résolution 2025-08-0231 de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire - Dénonciation au gouvernement du Québec concernant l'absence d'ajustement financier de certains programmes

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De demander au gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat, tenant compte de l'inflation et des changements qu'elles subissent parfois;
  - De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, à la ministre des Affaires municipales ainsi qu'au député Robert Bussière;
  - De transmettre copie de la présente résolution d'appui aux municipalités du territoire de la MRCVG pour appui.

### Demande au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Augmentation des effectifs d'agents de protection de la faune et maintien du bureau de la protection de la faune à Maniwaki

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De demander au gouvernement du Québec d'augmenter les effectifs d'agents de protection de la faune sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de maintenir et protéger la permanence de ceux déjà en place;
  - De sécuriser et d'assurer le maintien du bureau de protection de la faune situé à Maniwaki;
  - De transmettre une copie de la présente résolution, au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au député Robert Bussière;
  - De transmettre copie de la présente résolution d'appui aux municipalités du territoire de la MRCVG pour appui.

### Relance de la Résolution 2024-R-AG422 – Résolution adressée au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec concernant la contribution financière de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au budget du Guichet unique en transport adapté et collectif de la Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC-VG)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable de revoir les modalités du prochain programme d'aide (2025-2027) afin de diminuer la contribution de la MRCVG à un seuil plus réaliste de 15 % du budget total du GUTAC-VG, tout en assurant la continuité et l'efficacité des services de transport collectif et adapté sur son territoire.

Demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec et au ministère des Finances du Québec d'engager une discussion avec la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour la mise en œuvre d'un projet-pilote en matière d'évaluation foncière et de taxation municipale visant les non-résidents du Québec

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à la ministre des Affaires municipales, madame Geneviève Guilbault, à la ministre de l'Habitation, madame Sonia Bélanger, et au ministre des Finances, monsieur Éric Girard d'engager une discussion avec la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour la mise en œuvre d'un projet-pilote porté par la MRC Vallée-de-la-Gatineau en matière d'évaluation foncière et de taxation municipale visant à permettre aux municipalités d'établir une taxation spécifique liée au statut de non-résident du Québec des propriétaires de biens immobiliers situés dans les municipalités de son territoire.

Demande à la ministre des Affaires municipales et au ministre des Finances du Québec de simplifier les critères et d'élargir l'accès à la subvention pour aînés relative à la hausse de taxes municipales

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander à la ministre des Affaires municipales, madame Geneviève Guilbault, à la ministre de l'Habitation, madame France-Élaine Duranceau, et au ministre des Finances, monsieur Éric Girard d'analyser les possibilités de simplifier et d'élargir l'accès à la subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales pour en faire bénéficier un plus grand nombre de propriétaires à risque d'éviction de leur logement en raison de la hausse du fardeau fiscal municipal et scolaire.

Autorisation - Démarrage du processus de révision de la Stratégie de développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le lancement du processus de la stratégie de développement économique pour l'horizon 2026-2036 et d'engager une somme de 40 000 \$ à même le Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 afin de financer ce projet.

Adoption – Modification de la Politique de Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées à la Politique de Soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

Adoption – Modification de la Politique de Soutien aux entreprises de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées à la Politique de Soutien aux entreprises de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau.

Autorisation de la mise en œuvre de formations agricoles dans le cadre du Plan de développement de la Zone agricole

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la mise en œuvre des deux formations agricoles prévues à l'automne 2025, financées à même le budget résiduel du PDZA.

Adoption - Règlement 2025-419 « Règlement déterminant l'emplacement du « Parc Régional du Lac 31 milles » »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le Règlement 2025-419 Règlement déterminant l'emplacement du « Parc Régional du Lac 31 milles ».

Appui à la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles présentée par la municipalité de Egan-Sud – Déplacement d'un tronçon du chemin Montcerf

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, d'appuyer la demande d'utilisation à des fins autres qu'agricoles déposée par la Municipalité de Egan-Sud auprès de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles.

Modification à la résolution 2024-R-AG412 - Autorisation – Demande d'agrandissement de Bail auprès du MRNF (Dossier # 700831 00 002) – LETI NOTAKIM

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise le directeur de la gestion du territoire, Monsieur Thomas Rozsnaki-Sasseville, à continuer les démarches concernant une demande d'utilisation du territoire dans le but d'agrandir le bail du LETI NOTAKIM et de signer tout document afférent à cette demande.

Réponse aux résolutions O-030924-200 et O-030924-199 de la municipalité de Grand-Remous – Démarches en vue de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCVG afin de retirer l'affectation récréofluviale d'une zone sujette à l'exploitation d'une sablière et de retirer certains lieux d'intérêt esthétique

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De répondre favorablement aux demandes de la municipalité de Grand-Remous telles que formulées dans les résolutions O-030924-200 et O-030924-199 ;
  - D'entamer les démarches nécessaires en vue de modifier le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCVG afin de retirer :
    - L'affectation récréofluviale à la hauteur du lot 4 169 370 ;
    - Les lieux d'intérêt esthétique adjacents mentionnés.

Modification à la résolution 2025-R-AG302 - Désignation de représentants officiels de la MRC aux tables de concertation locales et régionales de Concertation aires protégées en territoire public continental

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De nommer, à titre de représentante officielle des municipalités pour le siège 1 à la table locale, Mme Chantal Lamarche, préfète, et de nommer Mme Jocelyne Lyrette, préfète suppléante, à titre de remplaçante;
  - De nommer, à titre de représentant officiel des municipalités pour le siège 2 à la table locale, Mme Joanie Courchaine, directrice du service de la gestion du territoire, et de nommer M. Thomas Rozsnaki-Sasseville à titre de remplaçant;
  - De nommer, à titre de représentante officielle de la MRC pour le siège à la table régionale, Mme Chantal Lamarche, préfète, et de nommer Mme Jocelyne Lyrette, préfète suppléante, à titre de remplaçante;
  - De nommer un représentant supplémentaire sur les deux tables de concertation afin d'assurer une représentativité adéquate de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, soit M. Laurent Fortin, maire de Blue Sea, et de nommer M. Mario Langevin, maire d'Aumond, à titre de remplaçant.

**Gestion des terres publiques**

Modification à la résolution 2025-R-AG079- TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Municipalité du Lac-Sainte-Marie – Projet de verger à graine de noyer noir

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le service des terres publiques intramunicipales (TPI) à apporter les corrections nécessaires soit, changer le montant 6 624.16 \$ pour le montant maximal de 6 139.16 \$ et d'y apporter les corrections à l'entente de financement entre la MRCVG et la municipalité du Lac-Ste-Marie et d'autoriser la préfète, Madame Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Madame Joanie Courchaine, à signer le protocole d'entente avec la municipalité du Lac Sainte-Marie.

Modification à la résolution 2025-R-AG216- TPI – Octroi d'une aide financière via le programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2024-2027 – Municipalité de Lac-Sainte-Marie – Projet chemin Montée Jean-Marc et chemin Solitude Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le service des terres publiques intramunicipales (TPI) d'apporter la correction à la résolution portant le numéro 2025-R-AG216 un montant supplémentaire de 144 738.02 \$ pour un montant maximal de 241 215.51 \$ à même l'enveloppe du PADF 2024-2027 à la municipalité du Lac-Sainte-Marie pour la réfection et mise à niveau d'une partie de la Montée Jean-Marc et du chemin Solitude Nord et d'autoriser la préfète, Madame Chantal Lamarche, ainsi que la directrice générale de la MRC, Madame Joanie Courchaine, à signer le protocole d'entente avec la municipalité du Lac-Sainte-Marie.

## **Loisirs et culture**

### Financement de projets 2025 – Fonds événementiel

- Il est résolu que le Conseil de la MRC d'autoriser le versement d'une aide financière de 1 840 \$, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2025.

### Adoption - Modification de la politique du Fonds événementiel de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter les modifications proposées à la politique du Fonds événementiel de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

### Accessibilité et mise en valeur du tronçon d'eau vive de la rivière Gatineau

- Il est résolu que le Conseil de la MRC mandate Canot Kayak Québec, par le biais du projet Route bleue, afin :
  - De réaliser une analyse complète du tronçon d'eau vive de la rivière Gatineau, incluant l'évaluation des conditions de sécurité, des accès et des pôles d'attrait;
  - D'identifier et de sécuriser des accès durables à la rivière pour les citoyens, les visiteurs et les événements;
  - De contribuer à l'intégration du tronçon au réseau provincial de la Route bleue, permettant d'accroître la visibilité et l'attractivité touristique du territoire;
  - D'appuyer une vision de développement récrétouristique durable, favorisant la cohabitation harmonieuse des utilisateurs, la protection des berges et le développement économique local.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau aura lieu le mercredi 26 novembre 2025.**

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites,  
est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.